



Pau, le 23 septembre 2024

MARDI 1er OCTOBRE 2024 :

Le rendez-vous national, interprofessionnel et intersyndical

Se mobiliser !

Nos organisations syndicales (CGT, FSU et Solidaires) et de jeunesse (USL ; Union étudiante ; Unef) appellent à **manifester** et à **faire grève** pour qu'enfin les urgences sociales, exprimées dans les mobilisations comme dans les urnes, soient entendues ! **Retraites, salaires, services publics**, c'est sur ces sujets centraux pour la population que nous pouvons gagner et arracher des victoires au moment où le président de la République et l'alliance jusqu'à l'extrême droite cherchent à imposer, contre la volonté générale, le maintien du cap libéral et autoritaire.

Nous avons été des millions à nous mobiliser pendant plus de 6 mois contre la retraite à 64 ans. Emmanuel Macron a décidé de passer en force mais a été sanctionné par une lourde défaite aux élections législatives. Nous pouvons donc maintenant gagner l'abrogation de la réforme des retraites !

Nos salaires, pensions, bourses et minima sociaux ne peuvent plus régresser face à l'inflation ! C'est la raison pour laquelle nous rejoignons l'appel des organisations de retraité-es ce même 1^{er} octobre pour exiger l'augmentation des pensions et des salaires, un Smic à 2000 euros et l'indexation des salaires sur l'inflation. Partout, dans les entreprises et les administrations, faisons grève pour obtenir l'augmentation de nos salaires et la fin des inégalités entre les femmes et les hommes !

Nos services publics sont à bout de souffle. **Exigeons les moyens financiers et humains pour l'hôpital, les soins, l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, l'environnement... pour permettre l'accès de tous et toutes à des services publics de qualité.**

Les licenciements se multiplient dans l'industrie car les grands groupes continuent à délocaliser. Pourtant, les dividendes atteignent des records et, chaque année, 170 milliards d'euros d'aides publiques sont distribués sans contrepartie aux entreprises. **Mobilisons-nous pour gagner l'arrêt immédiat de tous les licenciements, la relocalisation et la transformation environnementale de notre industrie !**

Les jeunes sont parmi les premier-es à subir ces politiques de casse sociale. Il est urgent de mettre la jeunesse en protection sociale, de réformer le système des bourses et d'abolir la sélection à l'entrée de l'université.

Le 1er octobre marque le début des discussions sur le budget de l'État et de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale. C'est maintenant qu'il faut peser et gagner. Ce ne sera possible que par un rapport de force clair et massif.

Toutes et tous en grève le mardi 1er octobre 2024 :

rassemblement à 10 heures 30

- à Pau, place Verdun ;

- à Bayonne, place Sainte-Ursule.

Rendez-vous de carrière – formation syndicale

L'appréciation de la valeur professionnelle des enseignant.es ayant eu un rendez-vous de carrière en 2023-2024 a été communiquée aux intéressé.es. **Si l'avis final n'est pas « excellent », il convient de contester en faisant tout d'abord un recours gracieux, puis un recours devant la CAPA. La procédure (à qui envoyer le recours) qui aurait dû être indiquée sur la notification de l'avis devrait (mais quand?) parvenir via les établissements.** Dès lors qu'on estime l'avis injuste, il faut contester et mener la procédure à son terme. Trop de collègues renoncent après le recours gracieux et ne saisissent pas la CAP académique. Pourtant *les statistiques montrent qu'une proportion importante des collègues saisissant la CAP obtient une révision à la hausse de l'avis.* Contactez-nous pour être aidé-e pour la rédaction de votre recours.

NB : à compter de cette rentrée, le gouvernement ayant publié cet été un décret déconcentrant la plupart des opérations de gestion des agrégé-es, les recours gracieux des agrégé-es seront à adresser à la rectrice et non plus au ministre.

Toutes les informations sont ici :

<https://bordeaux.snes.edu/Rendez-vous-de-carriere-contester-l-avis-final-du-rendez-vous-de-carriere.html>

Pour rappel, le SNES-FSU organise **un stage sur le rendez-vous de carrière**, ouvert aux syndiqué.es et non syndiqué.es, qui se déroulera **simultanément à Pau et à Bordeaux jeudi 17 octobre**. Le présentiel est à privilégier, mais il y aura **possibilité de visioconférence** pour celles et ceux habitant trop loin. Les délais d'inscription sont aujourd'hui dépassés. **Si vous n'assurez pas de cours le jeudi et si vous êtes disponible, vous pouvez néanmoins vous inscrire pour participer.**

Inscription et toutes les informations ici :

<https://www.bordeaux.snes.edu/Stage-Preparer-son-rendez-vous-de-carriere.html>

État des services d'enseignement : vigilance

L'État VS (ventilation du service) est le récapitulatif officiel du service d'enseignement. Il doit être soumis aux collègues dans les premières semaines de l'année scolaire pour approbation et signature, avant transmission au rectorat, par le chef d'établissement. **Le vérifier est très important pour calculer le montant exact de votre traitement.**

Il doit préciser, pour chaque classe ou groupe attribué, le nombre d'élèves, le nombre d'heures hebdomadaires et les pondérations le cas échéant. Il constitue le bilan du nombre total d'heures d'enseignement, des réductions du maximum de service, des éventuelles missions particulières ouvrant droit à un allègement du service ou au paiement à l'année d'une IMP et établit le nombre éventuel d'HSA résultant de ces calculs. Généralement, l'état VS est présenté fin septembre ou dans la première semaine d'octobre.

Enfin, face à la baisse drastique des HSE dans les établissements, les personnels de direction ont pour consigne de placer des « pactes » quitte à proposer un « pacte » de neuf heures. Attention de ne pas céder aux sirènes de cet outil de management qui permet aux chef.fe.s d'établissement d'avoir la main sur les heures effectuées et donc sur nos conditions d'exercice **en contradiction avec nos statuts réglementaires**. Nous rappelons qu'en 2023 - 2024, la mobilisation a permis l'échec de ce dispositif puisque 70 % des « pactes » n'ont pas trouvé preneurs et que l'essentiel des « pactes » ont été signés dans l'enseignement professionnel privé... **Continuons le combat pour une véritable revalorisation des salaires !**

Nomination à la tête du ministère de l'Éducation nationale

Samedi 21 septembre, la composition du gouvernement Barnier a été rendue publique : **pour ce qui concerne notre ministère de tutelle, c'est du jamais vu ! Une cinquième nomination en moins de deux ans ! Il s'agit d'Anne Genetet, députée des Français de l'étranger**, politiquement proche d'Emmanuel Macron et sans compétence particulière dans le domaine de l'éducation. Lors de sa récente candidature aux élections législatives, dans son programme en cinq points soutenu par G. Attal, l'éducation arrivait en quatrième position...

A n'en pas douter c'est un nouveau camouflet pour les personnels de l'éducation nationale au vu des enjeux actuels et des oppositions face au « Choc des Savoirs ». Nous comprenons entre les lignes de cette nomination que les décisions resteront très influencées par le président de la République, qui a fait de l'Éducation nationale un de ses « domaines réservés ».

Actualité départementale et académique

- Les membres du bureau départemental se proposent d'aller à la rencontre des membres du personnel d'enseignement et d'éducation sur leur lieu de travail afin de faire un bilan de cette rentrée 2024, particulièrement bousculée en collège.

Dès mercredi 25 septembre 2024, ils co-animeront une heure d'information syndicale au collège Jeanne d'Albret de Pau et jeudi 25 au collège de Morlaàs.

D'ores et déjà, et notamment en cas de constatation de détérioration des conditions de travail, le Snes-FSU a déposé **un préavis national de grève pour toute la semaine qui s'ouvre du lundi 23 septembre au samedi 28 septembre 2024.**

En cas de mobilisation dans votre établissement, nous vous remercions de nous le faire savoir et de nous en préciser les motifs précis.

- La section SNES-FSU a envoyé un communiqué de presse pour dénoncer les postes non pourvus dans le département 3 semaines après la rentrée. Il est disponible sur notre site.
- Un **stage de formation syndicale** est programmé le **jeudi 21 novembre 2024 à Bordeaux**. Il a pour sujet « le collège » et sera animé par Anne-Sophie Legrand, secrétaire nationale responsable de ce secteur. Pour vous inscrire :

<https://www.bordeaux.snes.edu/Stage-College-Jeudi-21-novembre-2024.html>

- Les circulaires pour le supplément de traitement familial et le remboursement partiel des titres de transport sont parus. Elles doivent être mises à disposition dans les établissements.